

LIMES  
designés se chargent du retail-  
mes avec garantie de bonne

Glasson & C<sup>ie</sup>,  
ERS ET QUINCAILLERIE  
Mercredi 8 décembre :  
**ASSÉE**  
x-Blanche, à Vuadens.  
cordiale. [562  
SOLUBLE QUE TOUS LES  
Cacaos en poudre  
**EN FEUILLES**  
DU LÉMAN  
MAISON PAYRAUD 90

**DEMIERRE**  
n-chirurgien-dentiste,  
1<sup>er</sup> 2<sup>me</sup> étage de la maison dite  
mes, près de l'église.  
complets et partiels, d'après  
s les plus nouveaux. [28

**Parapluies**  
50; en soie, depuis 5 fr. 50.  
es de toilette, depuis  
es Lavallières, depuis  
oix de nattes, toutes en  
puis 1 fr. 50.  
mé MARGOT, coiffeur-  
à BULLE. [500

**Or**  
de 6 à 7 livres.  
oute  
de Berne, en seille  
de 30 à 50 livres.  
li. En vente à l'hôtel de  
l'UNION, Bulle. [541

**ivrognerie.**  
soit avec consentement, soit à  
do, par  
Hati, spécialiste, Glaris.  
nti. Remèdes inoffensifs. Moitié  
ble après guérison. Prospectus,  
et certificats gratuits. [196  
ur remède très efficace re-  
enlever promptement, d'une  
e, non douloureuse et sans  
(H181648)

**aux pieds**  
durillons, verrues  
e nombreuses attestations  
**P'Acétine**  
en Wankmiller à Weilheim.  
e 1.50.— Dépôts : pharma-  
L.E. Raeter et Sudan. [431  
pour vaches vélées  
SPARI, pharmacien.  
mirablement les bêtes. Gué-  
rve de la fièvre, suite du  
fie le lait, en augmentant le  
ssant apéritif et fortifiant.  
boîtes de 1 fr. 20. Franco  
s. Exiger la signature de

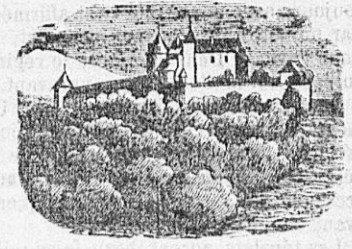
macie St-Martin, Vevey.  
même pharmacie :  
**ent St-Martin.**  
certain, employé avec suc-  
rhumatisme des porcs.  
con : 1 fr. 50 franco. [504

**de charbon,**  
et de **sapin**, gros et dé-  
resser à M. SCHNEUWLY, à  
che, à Bulle. [544

**fre à vendre**  
eds de bon **foin** et re-  
ommer sur place ou à dis-  
placement pour 25 à 30  
ail. — S'adresser à Ulysse  
y-devant-Pont. [553  
Imprimerie Emile Lenz.



# LA GRUYÈRE



**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50  
» » 6 mois, » 2 —  
Pour l'Etranger le port en sus,  
payable d'avance.  
Prix du numéro : 10 cent.  
Ous'abonne à tous les bureaux  
de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**  
Paraissant tous les Samedis.

**Prix des annonces et réclames :**  
Annonces : Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.  
Réclames : 50 cent. la ligne.  
Lettres et argents franc de port.

BUREAU DU JOURNAL : Grand<sup>e</sup> Rue N° 295, BULLE

BULLE, le 10 Décembre 1886.  
**Le 5 décembre 1886.**

Les quinze jours qui ont précédé nos élections au Grand Con seil viennent de nous montrer de quoi sont capables les pauvres cervelles auxquelles sont confiées les rênes de l'Etat chez nous. Si les exigences gouvernementales peuvent faire excuser bien des sottises, surtout dans les moments exceptionnels, comme ceux que vient de créer au canton de Fribourg le club du N° 13, il ne faut pas oublier que l'arbitraire et la corruption ne firent jamais œuvre de salut.

L'Union gouvernementale vient de remporter dans notre Gruyère une victoire honteuse, et de salir son histoire de la date du 5 décembre 1886, date funeste à la démocratie, au respect des droits des citoyens, aux sentiments les plus vulgaires de l'honnêteté. En effet, quels sont les moyens dont se sont servis nos adversaires, les adversaires du peuple, pour escamoter le suffrage populaire?

Le premier moyen de corruption employé par ces fonctionnaires-candidats, en quête de sièges au pouvoir législatif, n'a-t-il pas été l'achat des suffrages? Nous en avons des preuves de toutes parts : on a offert jusqu'à 50 francs pour trois voix dans une famille d'un village de la Basse-Gruyère. Cet argent, d'où sort-il?... Nous le savons tous, nous, contribuables fribourgeois!

Si, comme l'a dit un philosophe, la médisance est le premier besoin des niais, il faut reconnaître que les gazettes soudoyées par le gouvernement ne se sont pas fait faute, pendant cette période électorale, d'user de ce moyen. En effet, que de platitudes n'avons-nous pas vu s'étaler dans cette presse, que de calomnies et de personnalitées ne sont pas sorties de ces plumes qui tracent à chaque instant les mots de religion et de Dieu. N'avons-nous pas vu, fait inouï jusqu'à ce jour, un personnage hypocrite ouvrir une assemblée électorale préparatoire à Bulle, assemblée qui devait finir en soulerie gratuite, en invoquant le saint nom de Dieu!! C'est le dernier mot du pharisaïsme libertard! Et cette sottise et menteuse proclamation, sortie au dernier moment des presses du sieur Ackermann, n'est-elle pas venue, toujours en invoquant la divinité, nous parler de la religion en danger, si la liste tépelette, dans laquelle se trouve

le fameux catholique-conservateur Cyprien Romanens, renégat ultra-radical, ne passait pas!

Aujourd'hui, Morard, Reichlen et Romanens de Praz-Genoud sont nommés, et la religion est sauvée! Quelle chance, et quels hommes à la foi robuste et désintéressée que ces néo-catholiques!

Chacun connaît, et cela nous vient de toutes les parties du district, par quels moyens d'intimidation on a frappé les timorés, et de quelles promesses on a leurré les imbéciles.

C'est ainsi qu'à Charmey les personnages officiels, en tournée électorale, ont promis une remise de 30,000 francs sur la somme énorme que cette commune doit payer injustement à l'Etat pour le reliquat du coût Bulle-Boltigen.

Si l'on fait cette remise à la commune de Charmey, ce que nous lui souhaitons vivement, il faudra en faire de proportionnelles à Bellegarde, qui a si bien voté, à Cerniat et aux autres communes frappées par le gouvernement tépelet.

Et la correction de la route de Bouleyre, promise à Broc par Reichlen-Remy, elle est urgente aussi, et nous l'attendons pour l'année prochaine. En avant donc, députés tépelets, l'ère des promesses est passée, il faut tenir parole et récompenser vos chers électeurs!

Enfin, nous avons un Grand Conseil composé de 72 fonctionnaires sur 94 députés; nous pouvons compter sur la simplification des rouages administratifs et l'économie dans l'Etat! Après avoir converti deux fois la dette cantonale et diminué par le fait d'une manière sensible les charges de l'Etat, en quoi a-t-on allégé les charges qui l'écrasent? En augmentant les taxes cadastrales peut-être, et en exagérant la valeur de la propriété qui diminue de prix tous les jours?

Sans sortir de notre district, les taxes cadastrales de La Roche et La Tour-de-Trême ont été augmentées de deux millions ces dernières années! En voilà un d'allègement!

Nous regrettons de le dire, une bonne partie du clergé du district s'est jeté tête baissée dans la mêlée, on a vu des prêtres pérorer dans des assemblées politiques, et se livrer à toutes les manœuvres des plus vulgaires courtiers électoraux, se moquant ainsi des Encycliques, des papes et des évêques. Ce sont là des faits patents, indéniables et connus de tout le monde.

Mais nous avons foi dans l'avenir, nous ne déses-

— En parlant ainsi, elle redressait la tête; et ses yeux, où les larmes s'étaient séchées, brillaient de l'indignation la plus vive. « Pouvez-vous penser ce que vous dites? répliqua Mme de Favreney en prenant la main de sa jeune amie; votre beauté n'est-elle pas le point de mire de tous les regards? »

— Oui!... de ceux de l'académicien, par exemple, qui me tient sans cesse sous le feu de ses deux grands yeux noirs, obstinément braqués sur moi, et cela tout en s'enivrant de la séduction de vos paroles!

— Eh! mais, dit Lucile, nous parlions peut-être de vous. — Ah! ah! pour accuser mon jugement sans doute, pour railler mon intelligence, qui n'est pas à votre hauteur! Oh! les savants! les écrivains! celui-là surtout!

— Prenez garde, Bathilde, reprit la veuve en souriant, n'allez pas le détester trop; il y a des gens qui prétendent que c'est encore une manière d'aimer... quoique ici, j'en conviens, ce danger-là ne soit guère à craindre. »

Bathilde s'arrêta un moment, comme stupéfaite qu'une pareille idée pût venir à l'esprit de Lucile. Puis elle répondit avec amertume :

« A craindre! oh, non! vous avez bien raison! un lauréat de Paris, un bel esprit de grande ville? Ne savez-vous pas que j'ai Paris en horreur, aussi bien que ses savants et ses poètes? Quand il faut y revenir l'hiver, j'entre dans une véritable colère qui ne cesse qu'au moment où je le quitte. Si j'aime à monter à cheval, c'est que je trouve là un moyen de m'en éloigner une partie du jour, de ce Paris que j'ai toujours détesté! Oh! qui me rendra donc bientôt mes bois, mes paysans de la Roche-Chalais, toute cette nature sans apprêt, tous ces braves gens ignorants, mais simples? »

pérons pas de la cause populaire. Plus de 2000 citoyens indépendants se sont levés dans la Gruyère et ont protesté contre le régime tyranique qui pèse sur notre canton; plus de 2000 citoyens ont résisté aux menaces, aux promesses, à l'intimidation pratiquée par les candidats-fonctionnaires.

L'idée d'indépendance est plus forte que jamais parmi nous, et cette majorité factice composée d'un appoint de vendus ne nous en imposa pas, et nous nous écrirons toujours, citoyens libres :

*En avant la Gruyère!*  
Députés tépelets, à l'œuvre maintenant!  
Mencate.  
Bulle, le 10 décembre 1886.

## L'avenir.

Les deux mille électeurs qui ont donné leurs suffrages à la liste indépendante ont fait, pour l'avenir du canton, plus que la majorité achetée par l'Union gouvernementale ne pourra faire pour consolider la domination du N° 13. Le paquet de députés incapables et aplatis que l'Union gouvernementale jette dans la salle du Grand Conseil ne sera d'aucune utilité pour la majorité tépelette. Ces seize fonctionnaires ramperont tellement sur le ventre qu'ils feront vergogne même à leurs électeurs. Lorsqu'ils feront leur entrée à l'Hôtel du gouvernement en courbant leur échine au point de marcher à quatre, leurs collègues seront obligés de leur dire : « Fiers Gruyériens, un peu d'aplatissement sied bien aux fonctionnaires, mais il faut garder vis-à-vis du public une certaine apparence de dignité. Relevez la tête et mettez au moins dans votre attitude l'indépendance qu'il vous est interdit de manifester dans les votations. »

Nous n'avons pas grande estime pour les électeurs achetés par l'Union gouvernementale, mais nous sommes persuadés que ces gens, tout vendus qu'ils soient, finiront par mépriser leurs représentants en les voyant à l'œuvre en Grand Conseil.

Notre revanche commencera le jour où les élus de l'Union gouvernementale prendront possession des sièges où ils vont faire si triste figure. La Gruyère, même égarée et fanatisée, sera vite dégoûtée de ses représentants lorsqu'elle les verra dire Amen à toute proposition officielle et casser l'encensoir sur le nez des conseillers d'Etat.

La Gruyère nous reviendra d'autant plus vite que l'expérience actuelle aura été plus convaincante. Et

— Allons, mon enfant, répliqua doucement Mme de Favreney, ne préconisez pas ainsi l'ignorance. Je vous ai vue, à la Roche, les nombreux jours de mauvais temps, quand vous ne pouviez pas faire douze lieues à cheval pour porter des secours aux pauvres fiévreux, vous enfermer du matin au soir dans la bibliothèque. Qui vous obligeait à cela, si la science vous est odieuse? Ne voit-on pas à vos discours que vous avez plus d'esprit que beaucoup de gens qui en font parade? Sans parler de ce cœur d'or que vous cachez à plaisir sous des manières hautesaines. Je sais que chacun a les défauts de ses qualités. Ces manières, vous les devez à la franchise de vos habitudes cavalières, au courage presque viril que vous tenez de votre noble père : mais elles ne s'accordent pas avec une merveilleuse bonté de femme que je connais, moi, et que tant d'autres sont réduits à deviner. Etait-ce déjà si beau pour une jeune fille de gronder bien haut, comme vous le faisiez naguère encore, un pauvre domestique, sauf à lui donner en secret, pour le consoler, tous les louis de votre épargne? Voulez-vous m'en croire, mon enfant? Ne pleurez plus; soyez bonne pour tout le monde, même pour les lauréats de l'académie. Ne montez plus autant à cheval, à Paris du moins; vous y gagnerez des dehors plus conformes à vos vrais sentiments. Vous ne vous plaindrez plus alors d'être seule, car vous serez aimée de tout le monde, presque autant que vous le méritez.

— Eh bien! chère madame, reprit Bathilde après un moment de réflexion, je veux penser à ce que vous me dites. Mais, si j'essaie de me conformer à vos avis, c'est de vous que je veux prendre des leçons, entendez-vous bien? A ce prix-là je vous pardonnerai même les conquêtes que vous faites à mes dépens. (A suivre.)



puis, la vraie Gruyère, celle des hommes indépendants de situation, d'idées et de caractère, elle est toujours avec nous. Elle s'est affirmée le 5 décembre par un vote courageux et compact, de bon augure pour l'avenir. Dans cinq ans, le régime tépelet sera culbuté, s'il ne l'est déjà auparavant.

Les scandaleux agissements de l'Union gouvernementale dans la Gruyère et leur réussite momentanée nous fournissent une raison de plus de ne pas désarmer. Si nous sommes des hommes de cœur, les occasions de lutter ne nous manqueront pas, même avant cinq ans.

Les tépelets auront beau faire : ils ne barreront pas toujours le torrent du progrès. L'avenir est à nous. Courage et confiance !

### Un ballon d'essai.

Il s'agissait d'abord d'une question formelle qui, d'après certains journaux, allait être mise sur le tapis dans la session actuelle des Chambres fédérales et qui avait pour objet une augmentation du traitement des conseillers fédéraux ; mais le Conseil fédéral ayant, par un communiqué officieux, démenti qu'il se fût occupé de cette question, celle-ci se réduit à un simple ballon d'essai.

Que, en présence du prix auquel ont atteint aujourd'hui les choses de la vie, il convienne d'élever le traitement des membres de l'Exécutif fédéral, nous sommes les premiers à le reconnaître. Toutefois cette question d'augmentation ne saurait être considérée isolément ; elle en soulève d'autres, au nombre de deux, qui demandent d'être examinées simultanément. La première est d'ordre économique.

Lorsque, naguère, le corps législatif fédéral discutait l'élévation de la rémunération de présence de ses membres, il ne se trouva pas un seul de nos pères de la patrie pour signaler un abus déplorable qui va en se perpétuant et pour dire à ses collègues : vous trouvez que votre labeur vaut plus que l'indemnité que vous recevez, et vous voulez mettre celle-ci en rapport avec celui-là ? C'est juste, mais profitez de l'occasion pour, du même coup, supprimer la franchise de port, qui, après tout, est de nul avantage pour les uns, tandis qu'elle est la source d'un profit illicite pour les autres. — Et ce député aurait pu, à l'appui, raconter maints abus : et les correspondances politiques des députés journalières, que la poste transmet à leurs journaux franches de port ; et celles des députés hommes d'affaires (car il en est qui apportent leur copie-lettres avec eux à Berne), qui jouissent de la même prérogative ; et la célèbre dépêche qu'un conseiller fédéral adressait — aussi vainement qu'abusivement, il est vrai — à un conseiller d'Etat de Fribourg, M. Théraluz, pour l'engager à faire accepter par le peuple fribourgeois (!) la révision de l'article de la Constitution qui empêchait de légiférer sur le commerce des alcools ; et le truc de ce bon papa de député — il est mort, Dieu le mette en gloire ! — qui profitait du moment des sessions pour faire blanchir sans frais, à la maison, le linge de son fils, élève au gymnase d'un canton voisin : le fils envoyait le paquet au père, à Berne, qui le transmettait à la mère, laquelle le blanchissait puis le retournait à celui-ci, qui le réexpédiait enfin au fils, le tout franc de port...

La franchise de port, voilà donc l'abus à extirper. Il se maintint, passant entre les gouttes, lorsque les conseillers nationaux élevèrent leur jeton de présence ; se maintiendra-t-il encore lorsque viendra le tour, qui ne peut tarder, du traitement des conseillers fédéraux ? Nous avons vu les journaux de finance et de conservatisme — l'un ne va pas sans l'autre, — la *Nouvelle Gazette de Zurich* en tête, pousser le ballon et plaider ici pour leurs amis, des amis ferrugineux ; nous avons vu le *Landbote* de Winterthour, un organe démocratique pourtant, saluer dans la mesure l'accès du Conseil fédéral à ses amis les démocrates, gens tout aussi capables mais généralement moins fortunés que les tenants de la *Nouvelle Gazette* ; nous n'en avons vu aucun demander la suppression de l'abus.

La seconde question que, pour nous, le ballon d'essai soulève, est d'ordre politique : nous voudrions voir la proposition d'augmentation soumise au peuple, comme l'a été jadis le décret qui allouait cette misérable augmentation de 10,000 francs à notre ambassade de Washington — en faveur de nos compatriotes de là-bas.

Le peuple suisse, assez intelligent lorsqu'il ne se laisse pas abrutir, nous voulons dire lorsqu'il ne marche pas en laisse derrière les obstructionnistes de la droite et du centre, sait qu'il a tout intérêt à bien payer ses conseillers fédéraux, afin qu'ils lui fassent de bonne besogne. Qu'il leur alloue 15,000

francs, 20,000 francs même. Mais la routine s'implante au palais fédéral, et elle y régnera si l'ambition s'y installe ; d'autre part, il n'est pas bon que l'homme s'use dans cette carrière. C'est pourquoi nous voudrions voir à l'article 96 de la Constitution fédérale les deux adjonctions suivantes :

a) Les conseillers fédéraux ne sont pas immédiatement rééligibles après deux périodes législatives (ou après trois périodes au plus) ;

b) Lorsque 30,000 signatures demandent la révocation d'un ou de plusieurs conseillers fédéraux, la question est soumise au peuple.

Nous croyons que Washington, s'il existait encore et qu'il vécût en Suisse, signerait cette double adjonction des deux mains.

## Bulletin politique.

### SUISSE

Les Chambres fédérales sont depuis quelques jours en session d'hiver.

Le premier objet traité est la question de la jouissance de l'église de Mariahilf, à Lucerne, par les vieux-catholiques.

Le conseil municipal de Lucerne avait accordé aux vieux-catholiques de la localité l'autorisation de pratiquer leur culte dans cette église ; le conseil d'Etat de Lucerne a annulé cette autorisation. Les vieux-catholiques ont recouru au Conseil fédéral qui, à son tour, a cassé la décision du conseil d'Etat lucernois. Celui-ci ne se tint pas pour battu et recourut encore aux Chambres.

Le Conseil national, par 80 voix contre 40, a maintenu l'arrêté du Conseil fédéral, sauf la réserve de porter devant le Tribunal fédéral la question de la propriété même de l'église objet de tant de recours. C'est par là, semble-t-il, qu'on aurait dû commencer.

La question du monopole de la fabrication de l'alcool paraît de plus en plus réunir la majorité des deux chambres.

On a abordé au Conseil des Etats le projet de loi sur la poursuite et la faillite. L'entrée en matière a été votée par 34 voix contre 4. Les 4 opposants voulaient remanier tout le projet dans le sens de la faillite obligatoire.

### ÉTRANGER

Rien de nouveau en Bulgarie.

Les délégués bulgares auprès des puissances sont en voyage. Il sera curieux de voir l'accueil qui leur sera fait.

Notons en attendant un fait significatif. L'Allemagne va augmenter de 50,000 hommes son effectif, tout un corps d'armée. Bismarck et Moltke insistent. Il y a donc quelque chose dans l'air : on prévoit l'éventualité d'une nouvelle guerre ; et cette guerre, l'Allemagne ne peut la faire qu'à la Russie ou à la France. Mais ce n'est vraisemblablement pas la France qui commencera. C'est donc bien contre la Russie que sont prises ces précautions des Allemands.

Voici un passage du discours du général de Moltke : « On peut regretter sans doute que nous soyons forcés de consacrer une si grande part des revenus de l'empire à garantir notre sécurité extérieure au lieu de les employer à notre développement intérieur. Mais nous subissons une loi à laquelle nous sommes hors d'état de rien changer. Messieurs, l'Europe entière est sous les drapeaux. Que nous nous tournions à gauche ou à droite, nous voyons nos voisins armés de pied en cape, à un tel degré que même une nation opulente ne saurait à la longue le supporter. La nature des choses rend donc nécessaire un dénouement prochain (*baldige Entscheidung*). Et c'est pour cela que le gouvernement vous demande renforcer l'armée, même avant l'expiration du septennat. »

\* \* \*

Le cabinet Freycinet est démissionnaire à la suite du vote de la Chambre abolissant les sous-préfets.

M. Grévy est fort embarrassé de se reconstituer un gouvernement. Ce sera probablement M. Floquet, le président actuel de la Chambre, qui devra former un nouveau ministère. Mais on dit que M. Floquet met une condition à son acceptation. C'est que M. Grévy lui promette qu'au premier coup de tête de la Chambre, il la dissoudra. Mais est-ce que cela fera réfléchir les intransigeants qui guettent toutes les occasions de faire échec au gouvernement en s'associant à toutes les propositions les plus impossibles, venant surtout de la droite.

## Nouvelles suisses.

Le Conseil national a concédé à la ligne Jura-Berne la ligne du Brunig et refusé la prolongation du délai pour la ligne Langenthal-Wauwyl.

Les Etats discutent longuement le principe de la responsabilité financière de l'agent de poursuite.

**Argovie.** — D'après une dépêche d'Aarau, le général Herzog a fait dans la nuit de samedi une chute dont les suites n'offrent cependant aucune gravité.

**Vaud.** — La section de gymnastique de Moudon a décidé d'organiser pour le 2 janvier un cortège d'environ 150 figurants. Il se composera de ballets divers, exercices avec massues, productions comiques, etc.

Une partie de la recette sera versée au fonds de construction de la nouvelle infirmerie.

Nous espérons qu'un nombreux public voudra encourager par sa présence les efforts de notre jeunesse, tout en participant à une œuvre d'utilité publique. (*Communiqué.*)

— Un adroit chasseur de Vaulion, M. Frédéric Liardet, a fait, le 29 novembre, un coup de fusil très rare dans notre Jura. Il a tué, volant à tire-d'ailes, au dessus des rochers de Graty, un *aigle royal* de deux mètres d'envergure et de quatre kilos de poids. Le roi des oiseaux n'avait pas été tiré dans la contrée depuis le temps où David Michot, des Frêtes, le chasseur du bailli, apportait au château de Romainmôtier le gibier de proie pour avoir la prime.

## CANTON DE FRIBOURG

### Loups et louveteaux.

On nous écrit :

Les intéressants acrobates qui jonglent ces temps dans notre pauvre canton de Fribourg sont certes nombreux ; quoique leurs tours présentent le même intérêt !

En lisant les élucubrations de nos orateurs tépelets, il en est une qui m'a frappé, et je la relève : c'est celle de M. Buclin, Léon, greffier cantonal, à Fribourg.

Ce jeune homme s'en est allé poser à... Posieux comme conservateur par et recommander aux électeurs de se méfier des loups de 1848 convertis aujourd'hui en agneaux.

Il a eu mille fois raison ; mais il faut s'entendre. En vérité, si ce n'est pas colossal de voir le greffier Buclin, Léon, crier sus aux loups de 1848 !

Voyons, Léon, de l'audace il en faut, pour continuer à ronger en paix l'os qui vous a été octroyé ! Mais, diable, on ne met pas ainsi les pieds dans le plat !

Comment, vous, fils de Pierre Buclin, aubergiste, à Semsales, vous qui touchez de si près aux plus fameux loups de l'époque qui soi-disant vous fait frémir, vous osez parler de ces loups !

Vraiment il y a des louveteaux bien ingrats ! Ne parlez pas de 1848 ; les vieillards que vous connaissez bien pourraient vous dire : « Nous étions près de Birbaum avec sa mère à Bulle ! »

Ne parlez pas de 1848 ; l'aubergiste qui a l'honneur d'être votre père pourrait vous raconter, comme nul autre, de quelle manière on commandait de sortir le sabre à Bulle et d'écraser des conservateurs sans défense !

Ne parlez pas de 1848 ; il vous expliquerait le sac de la Gruie à Vaulruz et le reste.

Laissez aux conservateurs digne de ce nom le soin d'apprécier cette époque, sinon ils vous renverront à certain chapitre cadastral, qui porte votre nom et qui contient, avec d'autres, un immeuble appelé : la grange de la cure de Semsales, immeuble, qui n'est pas près de changer de nom.

Voilà un monument, des souvenirs qui dureront plus que vos cris d'alarme !

Conservateurs, ça ! Je comprends qu'on défende son pain ; mais il faut tâcher de le faire avec quelque pudeur.

Je comprends que malgré tout son goût inné, goût de race pour les cantines radicales ou libérales, on se sacrifie pour réciter dans un local tépelard un petit discours plus ou moins inoffensif sur l'intérêt qu'il y a à garder sa place ; mais il ne faut pas trop se fier du monde.

Résumons-nous : quand on veut parler de ceux qui changent de peau, il faut que la peau d'agneau que l'on prend aujourd'hui cache bien la peau de loup que l'on a depuis sa naissance. X.

Voici la Gruyère :

Out MM. Mus Mur Sch

Mon Sch Rei

Cas Fav Cha Mon Gra

Gre Ba Jaq Cur Ba

Ron I

Bon Des Bun Gla Die Fro Dup Ren Cle

La fo

énorme c rarement Néanmoins qui, jusqu'à la consti

roïdes, et barbe, sel un essai

connues d sai leur satisfacti

Pilules su les purga toujours

suisse de l'étiquett

rouge et l coûte 1 fr fuser for

tant pas

Jendi heures de Ville, la en mise 60 moule conduire ville.

Bulle, 579]

Fab

Le so MM. les et de la pôt tous second je du Till

Les pe apporter par un tr

On tro et râpes

Râpes dents du

A. Rag s

402] 26



es suisses.

concédié à la ligne Jura- et refusé la prolongation ngenthal-Wauwyl. nguement le principe de la le l'agent de poursuite.

une dépêche d'Aarau, le ans la nuit de samedi une 'offrent pendant aucune

de gymnastique de Moudon ar le 2 janvier un cortège l se composera de ballets massues, productions comi-

e sera versée au fonds de e infirmerie.

ombreaux public voudra en- les efforts de notre jeunesse, œuvre d'utilité publique. (Communiqué.)

de Vaulion, M. Frédéric mbre, un coup de fusil très tué, volant à tire-d'ailes, Graty, un aigle royal de et de quatre kilos de poids. pas été tiré dans la contrée Michot, des Frêtes, le chas- u château de Romainmôtier air la prime.

E FRIBOURG

ouveaux.

tes qui jonglent ces temps a de Fribourg sont certes tous présentent le même

ons de nos orateurs tépelets, pé, et je la relève: c'est greffier cantonal, à Fribourg. est allé poser à... Posieux et recommander aux élec- ps de 1848 convertis au-

; mais il faut s'entendre. as colossal de voir le greffier x loups de 1848!

ace il en faut, pour conti- s qui vous a été octroyé! as ainsi les pieds dans le

Pierre Buclin, aubergiste, à z de si près aux plus fameux disant vous fait frémir, vous

veteaux bien ingrats! 8; les vieillards que vous at vous dire: « Nous étions mèche à Bulle! »

l'aubergiste qui a l'honneur vous raconter, comme nul on commandait de sortir le des conservateurs sans dé-

il vous expliquerait le sac e reste.

urs digne de ce nom le soin sinon ils vous renverront al, qui porte votre nom et es, un immeuble appelé: la sales, immeuble, qui n'est om.

es souvenirs qui dureront e!

sfende son pain; mais il faut elque pudeur.

gré tout son goût inné, goût radicales ou libérales, on dans un local ténébreux un oins inoffensif sur l'intérêt ce; mais il ne faut pas trop

d on veut parler de ceux faut que la peau d'agneau ai cache bien la peau de loup

GRUYÈRE

Voici le résultat du vote pour le district de la Gruyère:

Habitants : 20,415.

Votants . . . . . 4644
Bulletins nuls . . . . . 18
Majorité absolue . . . . . 2313

Ont obtenu des voix :

MM. Musy, Pierre, officier d'état civil . . . . . 4498
Murith, N°, juge de paix . . . . . 4474
Schouvey, Jos., juge suppléant, syndic . . . . . 4458
portés sur les deux listes et élus.

De la liste tépelette sont élus :

Morard, Louis, président . . . . . 2595
Schwarz, juge de paix . . . . . 2571
Reichlen, Alfred, juge et agent de la Caisse d'amortissement . . . . . 2568
Castella, Alexis, syndic et juge . . . . . 2562
Favre, Aug., juge de paix . . . . . 2562
Chappaley, Fr., agriculteur . . . . . 2554
Moret, Louis, syndic et assesseur . . . . . 2550
Grandjean, C., juge . . . . . 2549
Gremaud, Casimir, syndic . . . . . 2543
Bapst, Prothais, juge suppléant . . . . . 2541
Jaquet, Léon, syndic, assesseur . . . . . 2529
Carrat, juge de paix . . . . . 2512
Bapst, Hercule, suppléant . . . . . 2507
Romanens, C., syndic . . . . . 2481

De la liste libérale indépendante :

Borcard, Léon . . . . . 2101
Deschenaux, J. . . . . 2096
Burtscher, Pierre . . . . . 2095
Glasson, Ernest . . . . . 2089
Diesbach, Louis . . . . . 2088
Frossard, François . . . . . 2082
Dupasquier, Romain . . . . . 2079
Remy, Maurice . . . . . 2068
Clerc, Cyprien . . . . . 2064

MM. Repond, Jules . . . . . 2061
Glasson, Léon . . . . . 2061
Blanc, Edouard . . . . . 2060
Bourgknecht, Louis . . . . . 2049
Romanens, Joseph . . . . . 2045

Il y a donc une différence moyenne d'environ quatre cent cinquante suffrages entre les deux listes. Et il n'y aurait qu'à déplacer 225 à 250 voix pour faire passer la majorité de la liste des valets du gouvernement du côté de la liste gruyérienne patriotique.

Nous donnerons la prochaine fois le résultat par commune comparé à celui de 1881.

Après les élections.

Le grand écrivain dont la Suisse pleure aujourd'hui la perte, M. Eugène Rambert, a laissé des vers qui semblent lui avoir été inspirés par les démocrates à la façon des Aëby et des Python :

Les Césars les plus autocrates,
Les tyrans les plus absolus
Ne sont-ils pas ces démocrates,
Nouveaux élus.

Elus du peuple qu'ils gouvernent
En courtisans audacieux
Qui le cajolent et le bernent
A qui mieux mieux.

Ils font soudain leur révérence,
Devant le peuple souverain,
Roi fainéant, qui fait bombance
Et meurt de faim.

Quelle soit carabinée doivent avoir cette semaine les vaillants électeurs de Pringy, gardés à vue par le vaillant huissier Corboud ?

Les débordements des fleuves entraînent les immondices, comme les liqueurs tépelettes entraînent les indécis.

En simple flâneur, je me suis trouvé transporté par le courant dans la cour du château bullois où une foule inconsciente en présence du Petit Colin et

de quelques pierrots criait à tue-tête: Bravo! nous ne payerons plus d'impôt. Je me suis dit: Qu'es-tu donc venu faire dans cette galère?

Enfin je parviens à en sortir et me voici, bientôt après, assis dans un hôtel à côté de l'Hercule B.

Il paraît que la mascarade du château était finie, car un certain Cicéron, que j'avais entendu, faute de mieux, débiter la prose de Jourdain aux moutons de Panurge, se trouve en face de nous: « Salut, François! » « Salut, abbé détroqué! Sommelière, reconnaissez-vous cet abbé portant la soutane », qui, pour se venger de ma présence trop gênante, ne trouvait rien de mieux que d'insulter une honorable famille. J'en passe et des meilleures. « Vois-tu, cette fois, j'avais eu tort. Je suis très heureux de te voir; nous boirons une bonne bouteille la première fois que nous nous rencontrerons à Châtel. » J'étais ahuri, atterré de voir tout à l'heure ce Titan en lorgnon, acclamé par une foule immense, se transformer si subitement en Pygmée et je vous assure que le dernier des Gruyériens n'aurait pu subir le quart des avanies que notre Philippona venait d'entendre sans élever une protestation, sinon des protestations d'amitié. Je le voyais comme ces esclaves antiques ramper au pied de leur maître, attendre en suppliant le coup de fouet.

Je ne pouvais m'empêcher de le comparer à cette vipère qu'on écrase du pied et qui n'a pas seulement la force de lancer à son adversaire le dernier jet de venin qui lui reste.

Tépelets gruyériens, voilà l'homme que vous avez acclamé au château dimanche 28 novembre. N.

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du Bitter ferrugineux de J. P. Mosimann, pharm. à Langnau. (Voir aux annonces.) (H 2901 Y)

Toutes les personnes frileuses sujettes au froid de pieds et des mains délicates, anémiques, faibles ou manquant d'appétit, sont rendues attentives sur les brillantes cures faites depuis 14 ans avec le véritable Cognac Golliez ferrugineux. Evitez les contrefaçons. En vente dans la plupart des pharmacies. (OFr946)

La force de l'habitude est énorme chez l'homme, et il lui arrive rarement de pouvoir rompre avec elle. Néanmoins nous conseillons à tous ceux qui, jusqu'à présent, employaient contre la constipation habituelle, les hémorroïdes, etc., des laxatifs tels que rhubarbe, sels, eaux minérales, etc., de faire un essai avec les Pilules suisses bien connues du pharmacien Brandt. Cet essai leur donnera certainement pleine satisfaction et leur prouvera que ces Pilules suisses sont le meilleur de tous les purgatifs et laxatifs connus. Exigez toujours que chaque boîte de Pilules suisses du pharmacien Brandt porte sur l'étiquette la croix blanche sur fond rouge et la signature R. Brandt. La boîte coûte 1 fr. 25 dans les pharmacies. Refuser formellement toute boîte ne portant pas ces signes distinctifs. [577]

Jeu 16 décembre courant, dès 7 1/2 heures du soir, au café de l'Hôtel de Ville, la commune de Bulle exposera en mise au rabais le voiturage de 60 moulins, 1500 fagots et 20 billons à conduire des forêts à la remise de la ville.

Bulle, le 10 décembre 1886. 579] Le délégué aux forêts.

Fabrique et retaillage

LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retaillage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échange. Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.

A. Raggenbass, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, 402] 261 rue de Morat, Fribourg.

Le véritable COGNAC GOLLIEZ ferrugineux

apprécié depuis 12 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est en même temps un réconfortant, stimulant et fortifiant par excellence, à employer pendant la saison froide et humide.

Eviter les contrefaçons en demandant expressément le Cognac Golliez, marque des deux palmiers. Le flacon de 500 gr., 2 fr. 50; le litre, 5 francs.

Dépuratif Golliez au brou de noix ferrugineux. Alcool Golliez à la menthe et camomille. Spécifique Golliez contre les engelures et crevasses.

Externum américain à la marque des deux palmiers. Pharmacies: Sudan, à Bulle; Wetzstein, à Châtel-St-Denis; Porcelet, à Estavayer, et à Fribourg dans toutes les pharmacies. (O Fr 944) [574]



Eclairage de grands locaux.

La nouvelle

„Lampe Union“

est de tous les systèmes pour les lampes au pétrole, en usage jusqu'à ce jour, le plus parfait et le plus pratique. Le plus parfait: par la force de sa lumière, et le plus pratique: par la simplicité du traitement et par une sécurité absolue!

Jamais pareille lumière n'a pu être obtenue — pas même approximativement — par quelque autre lampe!

En vente chez Jules PASQUIER, ferblantier, à BULLE. 271]

Arbre de Noël.

Reçu un magnifique assortiment d'articles pour arbres de Noël à très bas prix. Chez Aimé Margot, coiffeur, à Bulle. [581]

En vente au bureau du journal:

Etrennes fribourgeoises.

Prix: 1 fr. l'exemplaire.

A VENDRE

Manque de place: un lit complet chez M. SCHNEIDER, tailleur, maison Mazoni, Bulle. [578]

CONFÉCTIONS DE (OFr949)

VÊTEMENTS SUR MESURE POUR MESSIEURS

(ecclesiastiques, civils et militaires) M. F. Jaeger, nég., à FRIBOURG, informe sa clientèle et le public en général qu'il vient de joindre à son commerce de draperie un atelier de confection sur mesure lequel sera dirigé par son fils sorti de la première école de coupe de Paris, porteur d'un excellent certificat de capacité.

Il s'est mis en relation avec les premières fabriques d'Angleterre, afin d'offrir aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance des marchandises de premier choix, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la couleur. [575] Coupe élégante et confection soignée.

Ce soir dès 8 h. et demain dimanche dès 3 h. et dès 8 h. après midi:

Grand concert

donné par la troupe viennoise HAGELBAUER & FERRI (2 dames et 3 messieurs) [580] Entrée libre.



Eu vente dans la plupart des pharmacies de la Suisse et sur demande directe, franco par P. de Terra, méd.-dent., à Zurich. (H5867) 568]

Ces pilules odontalgiques, remarquables par leur consistance excessivement tendre, se mettent dans les dents creuses. — Faire attention à l'enveloppe bleue claire et à la marque de fabrique rouge avec ma signature.

Dartres, maladies du système nerveux, chute de cheveux.

M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, m'a délivré d'une éruption dartreuse à la main droite. Par suite d'un résultat si favorable, j'ai conseillé à ma tante qui depuis longtemps avait été troublée des nerfs, de migraines violentes, chute de cheveux, etc., d'avoir recours, elle aussi, aux soins médicaux de ce monsieur; c'est ce qu'elle a fait. Le succès en a été le même; sous peu, elle se trouvait complètement guérie. Aucun dérangement professionnel! Remèdes inoffensifs! Traitement par correspondance! Succès garanti dans tout cas curable!

Ins (Berne), sept. 1885. Elise Anker. Mme Feissli-Anker.

Une bonne cuisinière

d'un certain âge désirerait trouver une place dans un petit ménage.

Elle se chargerait aussi de la couture. S'adresser au bureau du journal.



**Prêts hypothécaires.**

Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr.

Conditions avantageuses.  
516] P. FAVRE, not., Bulle.

Je suis chargé de placer 30,000 francs par sommes de 5 à 10,000 francs, sur première hypothèque et à 4 % d'intérêt.

J'ouvre des comptes courants moyennant gardances de dam, même en dernier rang, sur gîtes et montagnes bien situées.

569] J.-J. Menoud, notaire, Bulle.

**AVIS**

Les personnes qui ont opéré des dépôts à la CAISSE D'ÉPARGNE DU DISTRICT DE LA GRUYÈRE, à Bulle, sont informées que ces dépôts sont immédiatement remboursables auprès du soussigné et que l'intérêt de ceux-ci cessera de courir à partir du 31 décembre prochain.

Bulle, le 23 novembre 1886.  
Au nom de la commission de liquidation :  
552] Louis Morard, notaire, à Bulle.

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES  
Cacaos en poudre  
**CACAO EN FEUILLES**  
DU LÉMAN  
ANCIENNE MAISON PATRAUD 90

**J'informe**

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de placements hypothécaires, de négociations d'immeubles, titres et valeurs.

Prêts par billets. — Recouvrements, etc.

Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent.  
472] A. ANDREY, notaire.

**CACAO SOLUBLE**  
**Suchard**  
EXCELLENTE QUALITÉ.  
PRÉPARATION INSTANTANÉE

**L'HELVETIA**

**Compagnie suisse d'assurance CONTRE L'INCENDIE**  
SAINT-GALL

Capital social : 10,000,000 de francs.  
L'agence de Bulle se charge de tous contrats d'assurance mobilière à des primes fixes et modiques.  
Pour renseignements ultérieurs, s'adresser à l'agent soussigné.  
561] LOUIS FASEL, agent d'affaires.

**Carbolineus Avenarius**

chez **Ch. Blanc**, négociant, à Bulle.  
Huile économique et d'un effet garanti pour la conservation des bois, contre le champignon ou charbon et la pourriture.  
Durée du bois doublée et triplée. Emploi facile. Grande économie. [538

**Lampe Sépuichre.**

La seule véritablement inexplosible, réalisant tous les progrès de l'éclairage au pétrole.  
Seule médaille d'or à l'exposition de Londres 1885.  
Pouvoir éclairant 16 mm. 25 bougies.  
22 > 41 >  
**GLASSON & C<sup>ie</sup>,**  
558 FERS ET QUINCAILLERIE

**Poêles (fourneaux)**

EN CATELLES D'ALTKIRCH. — GRAND ET BEAU CHOIX  
chez **J. CHRISTINAZ cadet**, à Fribourg.

SE TROUVE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE  
**ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE**  
Burlington  
R. W. W. & Co.  
States U.S.A.  
EXIGER SUR CHAQUE FLACON la signature du Dépositaire Général et un prospectus en quatre langues.  
DÉPOSÉ **GENÈVE**

!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.

Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez **Joseph Moura**, négociant, à Bulle. [228

**Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,**

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales, des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII<sup>e</sup> siècle le célèbre médecin naturaliste **Michel Schuppach de Langnau**, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs ; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indications du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens ; à Bulle, *Gavin*; Romont, *Robadey*. (H 2900 Y) [475

**Au magasin d'épicerie L. Treyvaud,**

Successeur de P. MICHEL, à Bulle.

on trouvera, comme par le passé, un assortiment complet de conserves premier choix, tels que : Haricots verts, petits pois, champignons, carpes, purée de tomates en flacons 1 et 1/2 litre, cornichons, moutarde de Dijon ;

Thon mariné en boîtes 1 et 1/2 livre et de 5 kg., homard boîtes hautes et boîtes plates, viande de Chicago, filets d'anchois, maque-reaux, harengs, sardines diverses et codefisch.

Au même magasin :

Véritable savon de Marseille, provenance directe, marque le Chat, seul dépositaire.

Reçu nouvel envoi de ritte grise, première qualité.

Pipes nouveautés, se culottant en un jour. [565]

— Le tout à des prix modérés. —

Se recommande

**L. Treyvaud.**

**Guérisons**

de **Bremicker, méd. prat., Glaris.**

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Catarrhe de la vessie. Agé de 56 ans. Messen, août 1886.  | J. Rätz.                             |
| Taches de rousseur. Dès l'âge tendre. Rorschach, sept. 1885.  | K. Lang.                             |
| Dartres, maladies des nerfs, forte névralgie, chute des cheveux. Ins (Berne), septembre 1885.             | Elise Anker, Mme Feisli-Anker.       |
| Goître volumineux, depuis longtemps. Uttwil, août 1885.   | K. Schoop.                           |
| Nez rouge (couperose). Einsiedeln, sept. 1885.  | J. A. Buler.                         |
| Pâles couleurs, anémie. Steckborn, sept. 1885.  | Susette Ulmer.                       |
| Catarrhe des intestins, depuis 4 ans. Gattikon, juillet 1886.   | J. Egli.                             |
| Dartres dérangeantes depuis 20 ans. Langnau, août 1886.   | J. Illi.                             |
| Catarrhe du larynx, enrouement, etc. Langenthal, août 1886.   | H. Gerber.                           |
| Goutte, rhumatisme depuis 30 ans, accompagné d'épouvantables douleurs. Oberteufen près Rorbas, août 1885. | Conrad Fritschli.                    |
| Chute des cheveux depuis longtemps. Thoune, août 1885.  | M. et Mme Stöckli.                   |
| Incontinence d'urine, atonie de la vessie dès l'âge tendre. Schwäbis près Steffisbourg, sept. 1885.       | R. Rychiger, potier (pour son fils). |
| Rhumatisme depuis 25 ans. Küssnacht, juin 1886.   | Mme Kuser.                           |
| Maladie de l'estomac et des intestins. Freienstein, août 1885.  | C. Kern.                             |
| Goutte. Fischeln près Krefeld, août 1886.   | Jean Imdorf.                         |
| Eruptions au visage, bourgeons, tannes. Soodhof près Oberkulm, févr. 1886.                                | K. Schlatter.                        |
| Catarrhe de l'estomac, Oekinggen, Kriegstetten, avril 1886.   | Urs. Jaeggi.                         |
| Ver solitaire avec la tête, en deux heures. Aussersihl, août 1886.  | L. Moor.                             |

M. Bremicker traite par correspondance toutes les maladies de la peau, du bas-ventre, du système nerveux, les maladies des femmes, le catarrhe de l'estomac et des intestins, la goutte, le rhumatisme, les affections de l'épine dorsale, etc., et garantit le succès dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison. Aucun dérangement professionnel. Remèdes inoffensifs. [532

**CASSÉE**

Dimanche 19 décembre 1886, à la pinte de l'UNION, à **Marsens**. Bonne réception. [570

**A VENDRE**

A la fabrique de bois d'allumettes, du **bois sapin scié et fendu**, pour fourneaux et potagers, ainsi que du **charbon de sapin**, rendu à domicile, aux meilleures conditions. [557

**Fonds publics.**

Achat et vente de toutes valeurs : actions, obligations, titres hypothécaires, valeurs à primes.  
**Ch. Bladi**, anc. hôtel Zœhringen, 501 | (O Fr 907) Fribourg.

**A vendre :**

Du **bois de chauffage**. — S'adresser à la pinte du **Tilleul**, Echarlens. [573

**Au moulin de Bulle: Echanges de grains et MOUTURES diverses à façon.**

390] Prix modérés.

**Breuvage pour vaches vèlées** de CASPARI, pharmacien.

Nettoie admirablement les bêtes. Guérit et préserve de la fièvre, suite du vèlage. Bonifie le lait, en augmente la quantité. Puissant apéritif et fortifiant. Expédié par boîtes de 1 fr. 20. Franco par 5 boîtes. Exiger la signature de l'inventeur.

A la pharmacie **St-Martin**, Vevey.

A la même pharmacie :

**Liniment St-Martin.**

Spécifique certain, employé avec succès contre le rhumatisme des porcs. Prix du flacon : 1 fr. 50 franco. [504

**LIMES**

Les soussignés se chargent du retailage des limes avec garantie de bonne exécution.

**Glasson & C<sup>ie</sup>,**

559 FERS ET QUINCAILLERIE

Extra vanillé  
**CHOCOLAT**  
DU LÉMAN  
EN VENTE PARTOUT 91

**C. OESCH, relieur**  
**Timbres en caoutchouc**  
Grand'rue, Bulle.

— Prix très modérés. —  
Timbres mécaniques à 1 fr. 80.  
Timbres-médaille à 2 fr.  
Timbres-porte-plume et crayon à 2 fr., etc. [471

**Ivrognerie.**

ATTESTATION  
Monsieur **Karrer-Gallati**, spécialiste, Glaris. Vos remèdes ont eu un excellent résultat ; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire a tout à fait disparu ; à présent il reste toujours à la maison.  
Courchapois, 15 sept. 1885.

F. Dom. Walther.  
Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et facile à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratuits. [514

**A VENDRE**

Un bon **chien de garde** chez **M. Louis SAUDAN**, à Saussivue sous Gruyères. [576

**!!! OCCASION !!!**

ENVELOPPES COMMERCIALES avec impression de la raison sociale depuis 5 francs le mille

**Etiquettes gommées**

pour vins et liqueurs à 30 et 40 centimes le cent. à l'imprimerie **ÉMILE LENZ**, à Bulle.

**Plus de maux de dents**

en employant d'après prescription les **ALIOPES** de **Ruesch-Meyer**, Kreuzstrasse près Aarbourg, qui surpassent tous les remèdes employés jusqu'à ce jour. — On est prié de se méfier des contrefaçons.

En vente chez **SUDAN**, pharmacien, à Bulle. — Prix : 80 cent. le flacon. [400

Bulle. — Imprimerie **Emile Lenz**.